



recours tribunal adminsitratif

Par **brical**, le **25/03/2012** à **17:36**

Bonjour,
je souhaite demander un recours auprès du tribunal administratif après une décision d'autorisation d'exploiter des terres agricoles délivrées par la commission départementale d'orientation de l'agriculture du département 64.
me donner la procédure et me préciser le coût de cette opération.
merci d'avance.

bien cordialement